

PROMOTION INTERNE 2026**Bordereau de transmission des pièces**

Collectivité :

Date limite de réception des dossiers : le 10 juin 2026 au plus tard

A déposer dans l'application web « Promotion interne » disponible sur le site www.cdg57.fr (« Collectivités » – « Instances » – « Promotion interne 2026 »).



Pour les agents intercommunaux, il conviendra de créer un seul compte afin de déposer un dossier de promotion interne dans la collectivité où l'agent effectue le plus grand nombre d'heures en regroupant toute la carrière de l'agent avec ses diverses collectivités et quotités horaires (en cas de quotités égales, nous contacter).

Et en parallèle, la (ou les) autre(s) collectivité (s), devra(ont) néanmoins établir une attestation dans laquelle elle confirme la proposition (cette pièce sera à insérer avec ce bordereau) ou signer également le présent bordereau

Liste des pièces à joindre obligatoirement au dossier de promotion interne☐ Le présent bordereau daté et signé**Pour l'ensemble des agents proposé au titre de la promotion interne, joindre :**☐ Compte rendu d'entretien professionnel de l'année 2025

Copie des attestations de formation de professionnalisation tout au long de la carrière, 2 jours par période de 5 ans révolues, avant le 31 décembre 2025, ou formation continue obligatoire (FCO) pour la filière police municipale délivrées par le CNFPT (la conformité du dossier est conditionnée par la production de ces attestations.)

☐ Autres attestations de formations effectuées par l'agent (entre 2021 et 2025)☐ Contrat(s) et certificats de travail ou fiches de paies justifiant l(es) activité(s) privée(s)☐ Arrêté(s) justifiant des mutation(s) externe(s) de l'agent au cours de sa carrière☐ Copie(s) d'attestation(s) d'admission(s) ou d'admissibilité(s) à un ou des concours dans la fonction publique territoriale ou dans d'autres fonctions publiques☐ Copie(s) d'attestation(s) d'admission(s) à un ou des examen(s) professionnel(s) dans la fonction publique territoriale ou dans d'autres fonctions publiques☐ Copie(s) du ou des diplôme(s) homologué(s) par niveau☐ Copie(s) du ou des diplôme(s) professionnel(s)

Pour appuyer l'étude des dossiers par les membres de la commission, et en référence à l'article 19 du décret 2019-1265, le dossier devra être accompagné de tous les éléments utiles attestant des activités de l'agent :

☐ Dans le cadre d'une activité syndicale☐ A l'extérieur de l'administration d'origine (période de détachement, cumul d'activité...)☐ Dans le secteur privé, notamment associatif

- ☐ Dans une organisation européenne ou internationale
- ☐ Au titre d'une mutation interne (exemple : modification de la fiche de poste...)

Je soussigné, ...(Nom et prénom de l'autorité territoriale),
Maire/Président de..... (nom de la
collectivité) atteste l'exactitude des éléments renseignés dans l'application web « Promotion interne »,
et notamment les ordres de priorité par filière des agents présentés au titre de la promotion interne pour
l'année 2026.

J'atteste par ailleurs que les agents concernés ont été informés de la présentation de leur dossier.

Fait à, le

Le Maire (ou Président)

(NOM, Prénom, cachet et signature)

Réservé aux agents intercommunaux

Signature(s) de la (ou des) autre(s) collectivité(s) mentionnant le nom de l'autorité territoriale :